



SAINT-MICHEL

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGES
CONDITIONNELS

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 9 avril 2024, à 19 h30, à la salle du conseil située au 1700, rue Principale, à Saint-Michel, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante en vertu du règlement sur les usages conditionnels numéro 2022-305.

IMMEUBLE VISÉ : 945, chemin Rhéaume - zone CH-1, lot numéro 3 991 800 du cadastre du Québec.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande a pour objet de permettre le changement de l'usage commerce de vente au détail de motocyclettes, de motoneige... par un usage commerce et bureau avec salle de montre vente de détail, plomberie, climatisation, chauffage à l'égard de l'immeuble précité ci-dessus et ce conformément aux objectifs et critères énumérés à l'article 35 et suivants du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2022-305.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'usage conditionnel.

Donné à Saint-Michel, ce 22 mars 2024.


(s) Caroline Provost

Caroline Provost

Greffière-trésorière adjointe



Légende

 Lot visé 3 991 790 par le changement d'usage
(anciennement Génération Sports)